

Le secteur privé à Djibouti est embryonnaire et peu structuré, composé en majorité de micro-entreprises concentrées dans le secteur des services, du commerce, du transport logistique et du bâtiment. Pourtant le pays est toujours confronté à des défis majeurs tels que le niveau élevé de pauvreté et de chômage, ainsi que la faible diversification économique. L'État reste le plus gros employeur de cette économie concentrée dans le secteur tertiaire, qui représente plus de 70 % de la population active. D'où la nécessité d'une transformation structurelle de l'économie en vue de permettre au pays de réaliser son potentiel. Les sources potentielles de croissance du pays tiennent principalement à sa position géostratégique, sa capacité d'attraction des IDE, le développement récent de son secteur financier, son potentiel géothermique et ses ressources naturelles minières, touristiques et halieutiques non encore totalement exploitées. Ainsi, le sel du lac Assal représente un potentiel estimé à 1 200 000 tonnes par an, tandis qu'un gisement d'or existe, ainsi qu'un gisement de perlite dont les réserves sont estimées à 23 millions de tonnes. Le gouvernement a entrepris certains projets d'investissement visant à alléger les contraintes structurelles d'approvisionnement énergétique et hydrique, ce qui permettra à terme d'amorcer une diversification des activités, jusqu'à présent contraintes par la faible disponibilité de ces ressources. La faible densité du tissu économique et la faible diversification de l'économie résultant de la position hégémonique des activités de services (transport, télécommunications, etc.), au détriment des activités agricoles ou de transformation, pourraient représenter un potentiel en termes d'entrepreneuriat et de création d'emploi.

La question du chômage a toujours constitué le point faible des politiques publiques des différents gouvernements depuis l'Indépendance en 1977. Toutefois, malgré le faible niveau de formation et de croissance, les besoins de l'administration permettaient d'absorber tant bien que mal les jeunes diplômés issus du système éducatif élitiste, par le passé. Néanmoins, avec la réforme de l'école pour tous, une massification de l'enseignement se fait jour, notamment dans le supérieur avec près de 10 000 étudiants en 2015-16. Devant cet afflux de diplômés et une croissance faiblement inclusive, le gouvernement a multiplié les initiatives en procédant non seulement à l'amélioration de l'adéquation des formations aux besoins du marché avec la mise en place du Ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle (Menfop) en 2011, mais également à la promotion de l'entrepreneuriat.

Depuis 2013, l'Université de Djibouti offre une formation de licence professionnelle pour une plus grande incitation des sortants à s'orienter vers la création d'entreprise en leur proposant un accompagnement afin de construire un projet professionnel viable. Au total, près d'une soixantaine d'étudiants ont pu finaliser la formation. La Chambre de commerce de Djibouti (CCD) offre elle aussi, depuis les premières journées de l'entrepreneuriat organisées en 2016 avec le ministère de l'Économie et des finances chargé de l'industrie, des appuis à l'entrepreneuriat des jeunes à travers un accompagnement personnalisé pour les porteurs de projets dans le montage de leur *business model*. Le Fonds de développement économique de Djibouti (FDED) intervient aussi dans le soutien de l'entrepreneuriat à travers l'appui dans le montage du *business model*, d'autant plus que cette institution est en mesure de financer les projets. L'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANPI) et l'Agence djiboutienne de développement social (ADDS) interviennent également dans ce soutien. Enfin, une patente forfaitaire de 80 000 francs djiboutiens (FDJ) est délivrée par la Direction de l'impôt pour encourager fiscalement l'esprit d'entreprise.

L'exercice de la formalisation du *business model* est cependant aléatoire en raison de la faible disponibilité des informations pertinentes sur les niveaux d'activité sectorielle, tant au niveau des acteurs présents, du chiffre d'affaire potentiel, que des produits et services échangés. D'autre part, la situation hégémonique du secteur public à travers ses entreprises, souvent en situation de monopole sectoriel, n'incite pas à l'initiative privée en raison de la concurrence limitée dans leurs attributions des marchés avec les opérateurs du privé. Cette situation de concurrence



limitée est également présente dans l'attribution des marchés publics. En dehors des contraintes à la libre entrée sur le marché, les difficultés de l'accès au financement constituent un obstacle supplémentaire. En effet, l'absence d'un apport financier et de solides garanties n'encouragent pas les banquiers à s'engager, quelle que soit la qualité du dossier du porteur de projet. Les difficultés rencontrées par les banques dans l'exécution des clauses du contrat, en cas d'insolvabilité par le client, empêchent ces dernières de s'engager.

Par ailleurs, l'absence d'une culture entrepreneuriale dans le comportement des acteurs constitue une barrière invisible. Les jeunes tendent à s'orienter de préférence vers la fonction publique et les entreprises publiques en raison de la garantie de revenus, même faibles, face aux incertitudes du métier d'entrepreneur. En effet, la forte informalité de l'activité économique plombe les opportunités qu'une économie plus formelle et plus dense aurait offertes. Cette promotion de culture entrepreneuriale n'est pas encore présente dans le système éducatif national. La massification de l'enseignement n'est pas allée de pair avec une plus grande autonomisation des individus pour les amener à prendre des initiatives à travers l'entrepreneuriat.

